



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Difficultés financières des producteurs

Question écrite n° 820

#### Texte de la question

M. Bertrand Petit alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire à propos de la situation financière des agriculteurs. En effet, la météo très ensoleillée et très sèche de cet été a laissé croire en des jours meilleurs pour les agriculteurs. Or il n'en est rien puisque les contrats conclus avec les négociants céréaliers sont signés à la fin de l'été pour l'année suivante. Pour la moisson 2022, les contrats ont été signés sur les cours financiers de l'année 2021. Aussi, les excellents rendements de cette année n'ont pas rapporté de moyens supplémentaires aux producteurs. Ces derniers sont doublement pénalisés car les prix d'achat des moyens de production agricole, à l'image des engrais azotés simples ou des aliments pour vaches laitières, ont augmenté respectivement de 117,4 % et de 12,5 % sur une année. Les producteurs subissent également de plein fouet les augmentations de prix des énergies comme l'électricité ou le carburant. Quand un salarié remplit le réservoir de 50 litres de son véhicule, l'agriculteur remplit les réservoirs de 100 litres de ses tracteurs nécessaires aux travaux agricoles. Les rentrées d'argent commencent à ne plus suffire pour payer les factures, si bien que, pour beaucoup d'agriculteurs, les fins de mois deviennent difficiles. Par conséquent, il lui demande les leviers qu'il compte activer pour soutenir financièrement les producteurs afin que l'agriculture française puisse retrouver de sa grandeur sur les marchés internationaux.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bertrand Petit](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 820

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 août 2022](#), page 3792

**Question retirée le :** 6 décembre 2022 (Fin de mandat)